Reventin-Vaugris

Plus de 25 000 euros remis à l'Appel

Mardi 6 octobre, le club de football de Reventin-Vaugris a remis un chèque, comme chaque année, d'une valeur de 25 490 € à l'Appel, qui milite pour améliorer le sort des familles touchées par le cancer pédiatrique.

Jean-Paul Rousset



La délégation de l'Appel a reçu avec émotion le chèque des mains du président de l'US Reventin en présence du maire.

Comme chaque année à pareille époque, le club de football de Reventin-Vaugris avait donné rendez-vous à l'Appel (association philanthropique des parents d'enfants atteints de leucémie et autres cancers) ainsi qu'à ses nombreux partenaires et licenciés à la salle d'animation rurale du village pour faire le bilan du tournoi Solidafoot et remettre un chèque conséquent à l'association qui milite pour améliorer le sort des familles touchées par le cancer pédiatrique et contribue à la recherche médicale.

Mais cette année était particulièrement chargée d'émotion à plusieurs titres. Rose Fromont, la présidente de l'Appel, confirmait, comme elle l'avait annoncé son retrait après 42 ans de présence dont 17 ans à la tête de cette institution. Elle a encore une fois dit son admiration pour l'USR qui chaque année depuis plus de 30 ans réunit une centaine de bénévoles pour cette gigantesque organisation au profit des enfants malades. Elle a présenté son successeur Charles Barthelet qui a assuré poursuivre l'œuvre commune engagée et y apporter sa contribution. Ce n'est pas sans émotion que le

maire Hervé Rivoire qui fut longtemps président du club de football, père de Dorian l'actuel président a redit son attachement à Solidafoot.

Autre source d'émotion mais aussi de réconfort pour tous les acteurs de cet évènement, à mi-saison le club avait adressé un dossier de candidature à la Fondaction du Football chargée d'encourager des actions citoyennes remarquables et de décerner les trophées Philippe Seguin aux lauréats retenus.

En fin de saison, sur près de 400 dossiers venus de toute la France, l'USR apprenait qu'il figurait parmi les 16 retenus, dont 4 dans la catégorie "Solidarité et inclusion", celle où figurait Solidafoot. C'est ainsi qu'une délégation reventinoise s'est rendue à Paris en fin de saison dernière pour la remise des récompenses. Le trophée Philippe Seguin ne lui a pas été décerné, mais c'était néanmoins un grand honneur et une reconnaissance d'avoir figuré parmi les 4 finalistes. Une modeste dotation leur a néanmoins été décernée. À ce propos, la préfète de l'Isère, Catherine Seguin qui n'est autre que la fille de Philippe dont les trophées portent le nom avait assuré de sa présence à la soirée, avec confirmation la veille, mais ne s'est pas présentée. Après les discours et remerciements, était dévoilé le chèque symbolique qui sera remis à l'Appel. Un peu inférieur à celui du 30e anniversaire en 2025, c'est la somme de 25 490 € qui sera remise à l'association partenaire à l'issue de cette 31e édition.